

# Le pilotage pédagogique au service d'une école qui se transforme.



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



**Stage directeurs**  
**Circonscription Nevers Sud**  
**Nivernais 1**  
**Novembre 2016**

[www.ac-dijon.fr](http://www.ac-dijon.fr)

**Une École qui se transforme au service de la qualité et de l'efficacité des apprentissages**

**Une école qui accueille et qui protège**

**Une École inclusive pour la réussite de tous**

**Une école qui fait vivre les valeurs de la République**

**Directeurs**

**Equipe**

**Adjoints**

**Mettre la pédagogie au cœur du pilotage de**

**l'École**

**Elèves**

**Familles**

**Rendre visible la culture scolaire et affirmer l'expertise pédagogique des enseignants**

Comment interroger ensemble  
notre culture professionnelle?



Quelle cohérence  
pédagogique et  
professionnelle au sein  
des équipes ?

Quels sont nos leviers et nos outils  
pour inscrire le pédagogique au sein  
de l'école?

Comment transformer nos pratiques  
et nos habitudes professionnelles?

Comment interroger ou réinterroger  
les outils professionnels à notre  
disposition?



S'appuyer sur  
notre culture  
professionnelle  
mais aussi savoir  
l'interroger et la  
faire évoluer.



Mettre en place le pilotage  
pédagogique de l'école

Faire fonctionner les leviers  
d'action

Articuler les outils à notre  
disposition

1: Lire les indicateurs  
De l'école

2: Organiser les temps de  
concertations et construire le  
projet d'école

3: Eduquer à la sécurité

4: Mettre le numérique au  
service du pédagogique: LSUN et  
ENT

# 1: Lire les indicateurs de l'école

Comment interroger ou réinterroger les indicateurs professionnels à notre disposition?



## Repérer les difficultés des élèves

- 1-Les résultats fournis par les outils de suivi numérique
- 2-Les PPRE
- 3-Les DIR et prises en charge réseau
- 4-La Commission de personnalisation des parcours
- 5-Synthèse des acquis de fin de GS et bilan des acquis de fin de cycle 2
- 6-Le classeur de personnalisation des parcours

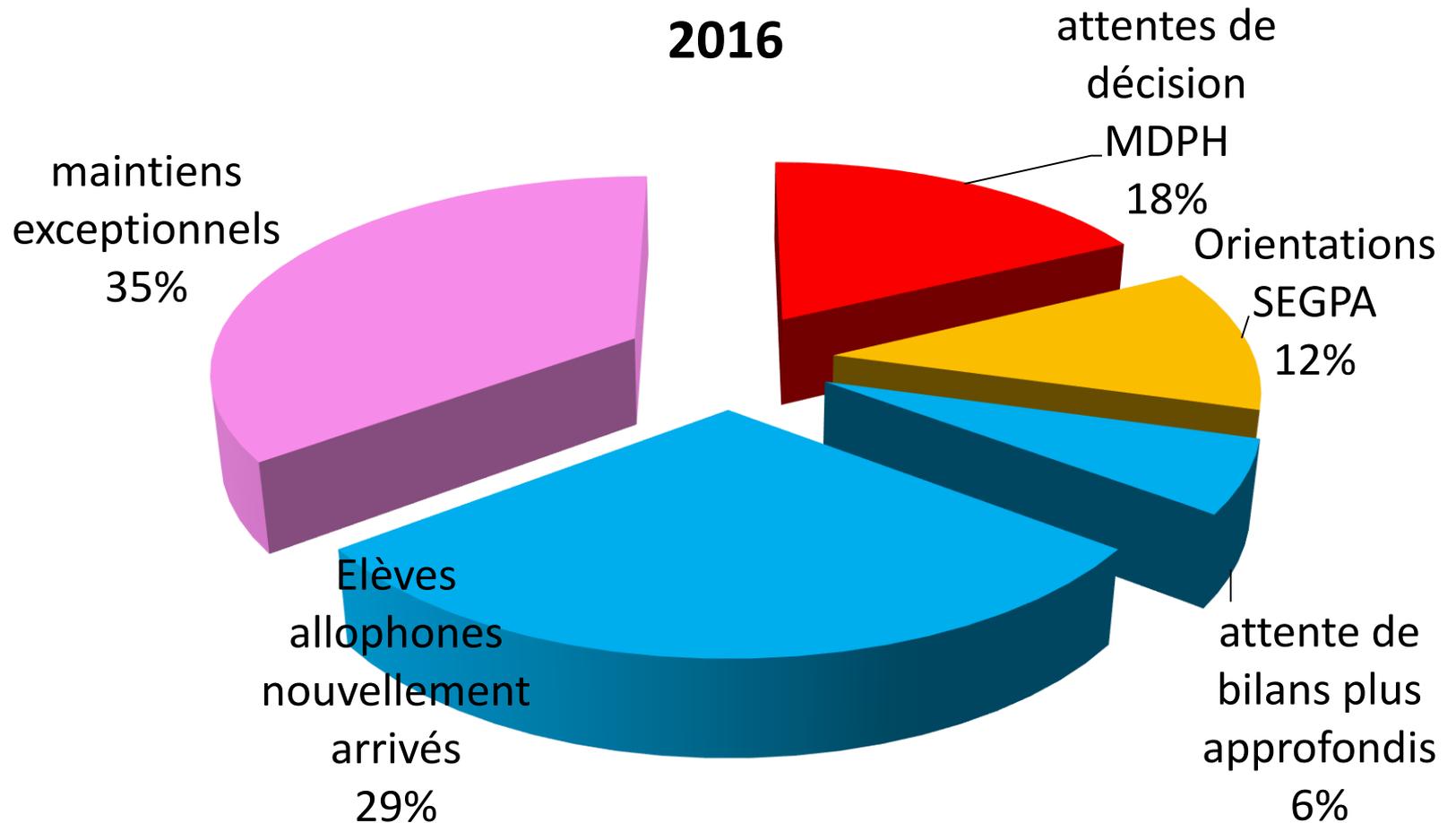
## Faire émerger les questions pédagogiques pour la classe, le cycle, l'école

- 1-Les résultats fournis par les outils de suivi numérique
- 2-Les données arc en ciel
- 3-Synthèse des acquis de fin de GS et bilan des acquis de fin de cycle 2

## Nature des dossiers

Les maintiens

2016

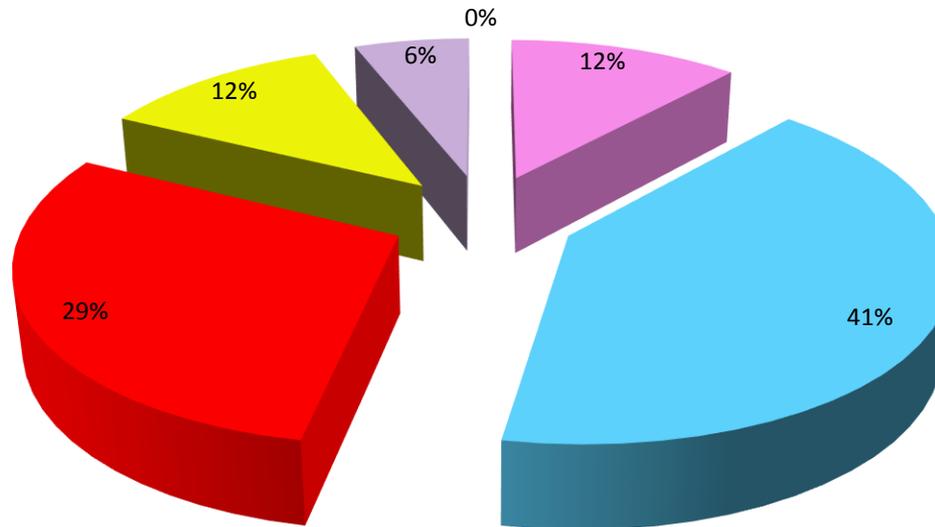


Les maintiens

Répartition par niveau

## Propositions allongement de cycle (avril 2016)

■ MS ■ GS ■ CP ■ CE1 ■ CE2 ■ CM1 ■ CM2



## 2: Organiser les temps de concertations

Le CMC personnalisation des parcours

Les autres temps de concertation en  
équipe

Le projet d'école



Organiser la cohérence  
pédagogique

# Les temps de concertation

## Les 108 heures

(circulaire du 4 février 2013- Obligation de service des instituteurs et professeurs des écoles)



# Autres temps à articuler

Journée de pré-rentrée (6h)

Journée de solidarité (6h)

Deux demi-journées de pré-rentrée  
(6h)



Outil de gestion du  
temps

Conseil des maîtres / Conseil des maîtres de cycle  
(circulaire du 4 février 2013- Obligation de service des instituteurs et professeurs des écoles)

## Conseil des maîtres:

L'ensemble de l'équipe pédagogique de l'école

Prendre toutes les décisions pédagogiques et organisationnelles liées à la vie de l'école et de l'élève.

Informers les équipes, articuler les directives nationales, départementales aux actions à mettre en œuvre.



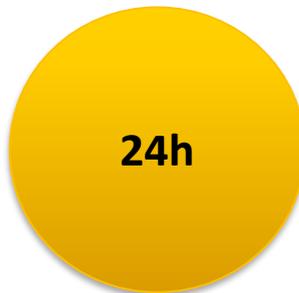
## Conseil des maîtres de cycle

L'ensemble de l'équipe pédagogique d'un même cycle .

Le conseil des maîtres de cycle fait le point sur la progression des élèves dans le cycle au regard des programmation prévu dans le cycle et de la validation des paliers du LPC.

**Personnalisation des parcours**

Pédagogie



24h

# Programmer les temps de concertation

Mettre de la cohérence entre ces différentes instances : établir une programmation annuelle des temps de concertation avec un objectif de travail défini et connu de tous.



Les 4 CMC personnalisation des parcours

Baliser l'année autour d'un calendrier et d'objets de travail anticipés.

Les conseils d'école

Le **CMC « ordinaire »** qui a pour fonction la mise en œuvre de la réflexion pédagogique de l'équipe: travailler ensemble autour d'un axe prioritaire défini par l'équipe ou d'une difficulté pédagogique rencontrée par l'équipe

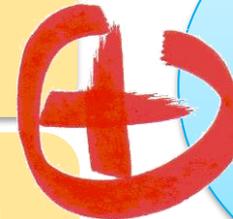
Les conseils de maîtres: organisations des services, répartitions des classes, achat du matériel, préparation du conseil d'école

Mise en œuvre du cycle 3, liaison C1/C2, langage oral, parcours littéraire, construction du concept du nombre, le PEAC, le projet d'école, les progressions...

Le CMC se prépare par la rédaction d'un ordre du jour précis et transmis une quinzaine de jours à l'avance à l'équipe.  
Les horaires de début et de fin y sont mentionnés

Le déroulement du CMC se doit d'être anticipé: modalités de travail choisies, support de travail...

Un président de cycle est nommé en début d'année. Celui-ci consigne les décisions prises par le conseil des maître de cycle.

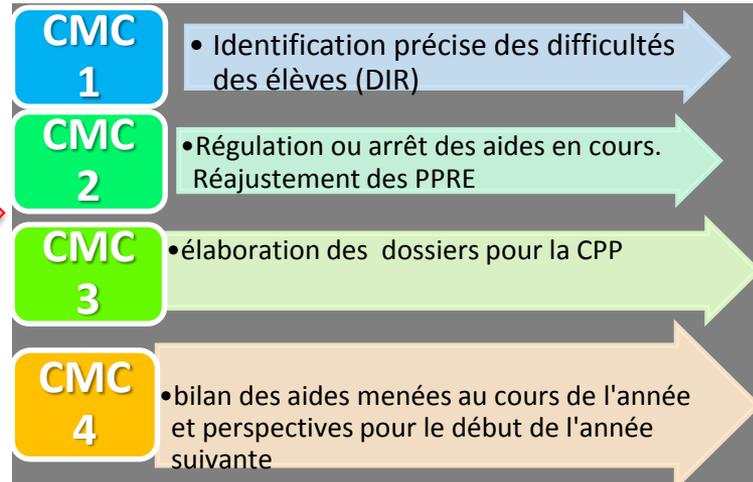


Professionalisme  
de toute l'équipe

**Les décisions prises en CMC sont les éléments d'articulation de la mise en œuvre pédagogique du cycle à décliner au sein des classes.**

# Le CMC personnalisation des parcours

4 temps organisés dans  
l'année autour d'objectifs  
précis  
8 à 12h



Sélection fine des études de cas: pour quels élèves?  
Analyse des difficultés rencontrées  
Anticipation des demandes d'intervention Réseau

La DIR



Temps de concertations: CMC  
ordinaires+ CMC élèves  
personnalisation des parcours



Éléments de la  
personnalisation des parcours  
pour un parcours sécurisé de  
chaque élève

[Tableau des différentes aides](#)

**Affirmer l'expertise pédagogique des équipes  
Combiner les expertises de chacun au service de  
la sécurisation du parcours scolaire de l'élève**

## \*Schéma pour un projet concerté de l'orientation en SEGPA

### CE2

**Fin d'année scolaire : Rencontre enseignant/famille** : afin de mettre en avant le décalage de l'élève par rapport aux attendus de fin de cycle 2 (voir bilan des acquis de fin de cycle2)

Il s'agit d'alerter et d'expliquer que des aides seront mises en place ou poursuivies (PPRE) et que les enseignants seront vigilants sur la suite de la scolarité.

Il s'agit d'un **constat pédagogique** faisant état du décalage constaté par rapport à une norme scolaire.

### CM1

Constitution du dossier de pré-orientation (PPRE, productions choisies de l'élève). Il ne s'agit pas, à ce stade, du dossier complet de pré-orientation.

Présentation si nécessaire du dossier à la commission de personnalisation des parcours pour **avis du pôle ressource de circonscription** sur le projet envisagé pour l'élève.

**Rencontre avec la famille** pour présenter l'avis de la commission:  
Affiner le projet avec la famille et l'élève au regard d'un avis institutionnel

### CM2

Première période : passation des évaluations nationales CE2 (2006) ou évaluations constituées autour de la banque d'outils CE2 (2015).  
Bilan psychologique

Saisines des demandes de pré-orientation SEGPA (novembre)

**Constitution et retour du dossier complet**:  
Présentation au pôle ressource qui examine pour chaque circonscription les dossiers avant la CDO

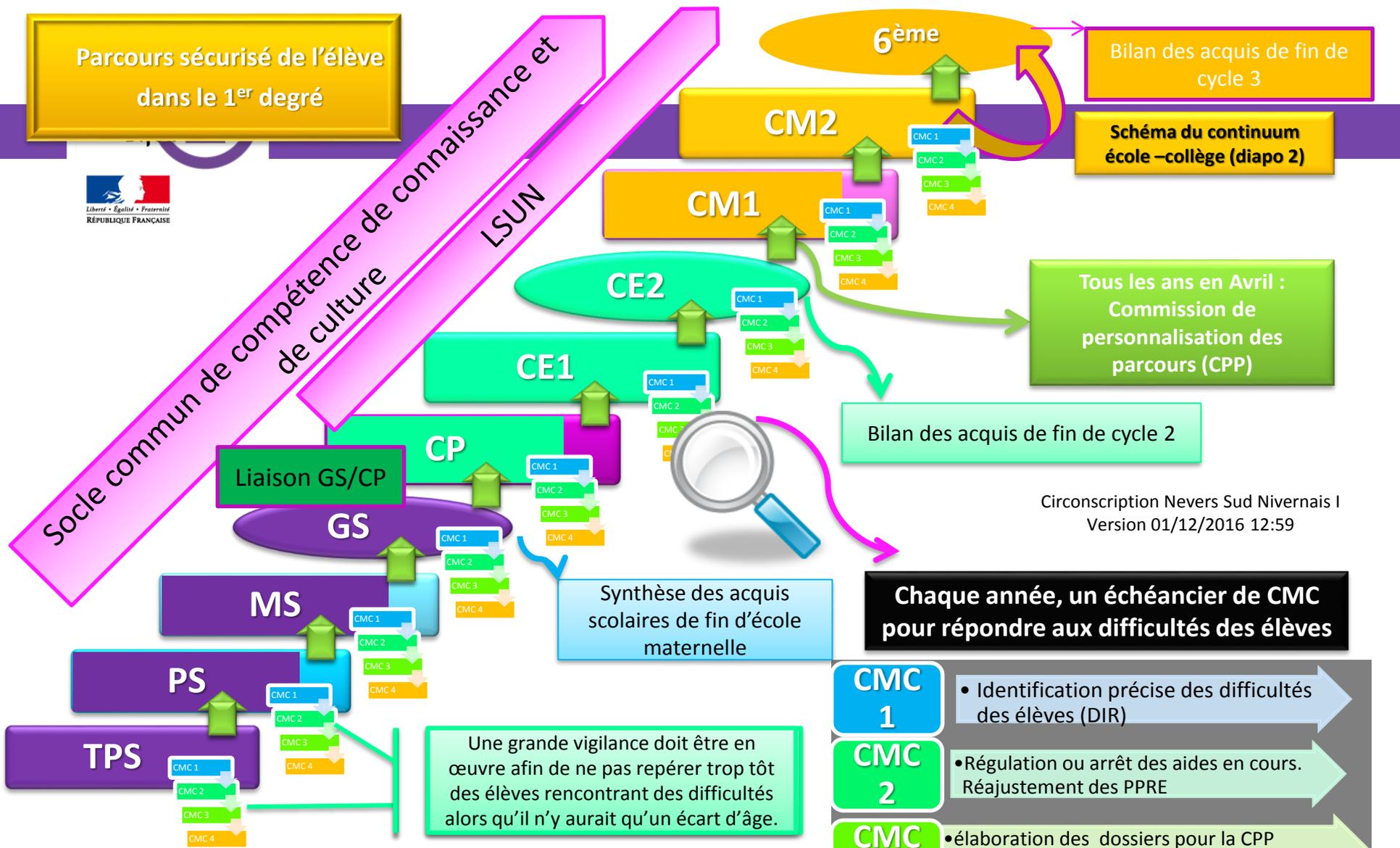
**Décision de la CDO** (commission départementale d'orientation des élèves en SEGPA) et **présentation à la famille et à l'élève du projet finalisé et concerté.**

**Le RASED accompagne la réflexion des équipes autour du projet de pré-orientation lors des CMC « Personnalisation des Parcours ». En fonction de cas particuliers, un bilan psychologique peut être requis avant le CM2.**

**Parcours sécurisé de l'élève dans le 1<sup>er</sup> degré**



**Socle commun de compétence de connaissance et de culture**  
**LSUN**



**Bilan des acquis de fin de cycle 3**

**Schéma du continuum école –collège (diapo 2)**

**Tous les ans en Avril : Commission de personnalisation des parcours (CPP)**

**Bilan des acquis de fin de cycle 2**

Circonscription Nevers Sud Nivernais I  
Version 01/12/2016 12:59

**Synthèse des acquis scolaires de fin d'école maternelle**

**Chaque année, un échéancier de CMC pour répondre aux difficultés des élèves**

Une grande vigilance doit être en œuvre afin de ne pas repérer trop tôt des élèves rencontrant des difficultés alors qu'il n'y aurait qu'un écart d'âge.

- CMC 1** • Identification précise des difficultés des élèves (DIR)
- CMC 2** • Régulation ou arrêt des aides en cours. Réajustement des PPRE
- CMC 3** • élaboration des dossiers pour la CPP
- CMC 4** • bilan des aides menées au cours de l'année et perspectives pour le début de l'année suivante

**Des dispositifs, des aides dans la classe, dans l'école, sur le secteur**

Pédagogie différenciée	Activités Pédagogiques Complémentaires	<b>RASED</b>	Scolarisation des enfants de moins de 3 ans	Plus de maîtres que de classes	Temps d'Activités Périscolaires
------------------------	--	--------------	---	--------------------------------	---------------------------------

# Construire le projet d'école



Un projet qui met en lumière les priorités définies par l'équipe au regard des priorités déclinées dans les nouveaux programmes:

- Mise en œuvre du cycle 3
- Apprentissage de la lecture
  - Enseignement de l'oral
    - Etude de la langue
    - Production d'écrits
    - Concept du nombre



[Sylvie Plane, Vice présidente du CSP et professeure émérite de sciences du langage](#)

Comprendre

Parler / Ecrire

Penser



Un calendrier d'action



Deux demi-journée de pré-rentree  
6h  
ou CMC

Animation in situ  
3h

Bilan + définition des axes de travail + définition des objectifs +  
définition et description des actions à mener

Un document cadre autour des parcours scolaires de l'élève à remplir numériquement.



Une mise en cohérence des actions sur le cycle et inter-cycle :  
**C'est la cohérence du parcours scolaire de l'élève qui est visée.**



Ressources d'accompagnement des  
programmes

Cycle 1

Cycle 2

Cycle 3

[Présentation des ressources existantes  
pour le cycle 2](#)



*Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République*



Introduction de l'éducation à l'environnement et au développement durable dans le code de l'éducation.

Instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et des établissements scolaires pour la période **2015-2018**

*BO n° 6 du 5 février 2015*

*NOR : MENE1501684C*

*circulaire n° 2015-018 du 4-2-2015*

*MENESR - DGESCO*



Nécessité à la fois de former, dès à présent, les élèves aux bonnes pratiques permettant de vivre ensemble dans un monde aux ressources limitées, mais aussi de leur transmettre les connaissances, la compétence et la culture qui leur permettront tout au long de leur vie, en tant que citoyens, de **connaître, comprendre, décider et agir** en fonction des enjeux du développement durable.

Sensibilisation à la nature et à l'évaluation de l'impact des activités humaines sur les ressources naturelles

Approches  
interdisciplinaires

Démarche partenariale entre la communauté éducative, les collectivités territoriales et les parties prenantes et associations

Intégrer l'éducation au développement durable dans l'ensemble des programmes des écoles d'ici 2020

## Ressources pédagogiques

<http://developpementdurable.ac-dijon.fr/>  
<http://eduscol.education.fr/cid48454/ressources-nationales.html#preparer>

Incitation des écoles à entrer dans une démarche E3D pour valoriser les projets

Possibilité d'obtenir un label E3D

<http://developpementdurable.ac-dijon.fr/>



[..\..\Desktop\stage directeur nov 2016\engager\\_votre\\_etablissement\\_dans\\_une\\_demarche\\_de\\_developpement\\_durable.pdf](..\..\Desktop\stage directeur nov 2016\engager_votre_etablissement_dans_une_demarche_de_developpement_durable.pdf)

### Mission de l'école

Éduquer à la sécurité et développer une culture de l'engagement tout au long de la vie du citoyen.



#### *Loi de Refondation de l'école juillet 2013*

« Elle (l'école) développe les connaissances, les compétences et la culture nécessaires à l'exercice de la citoyenneté dans la société contemporaine de l'information et de la communication. Elle favorise l'esprit d'initiative »



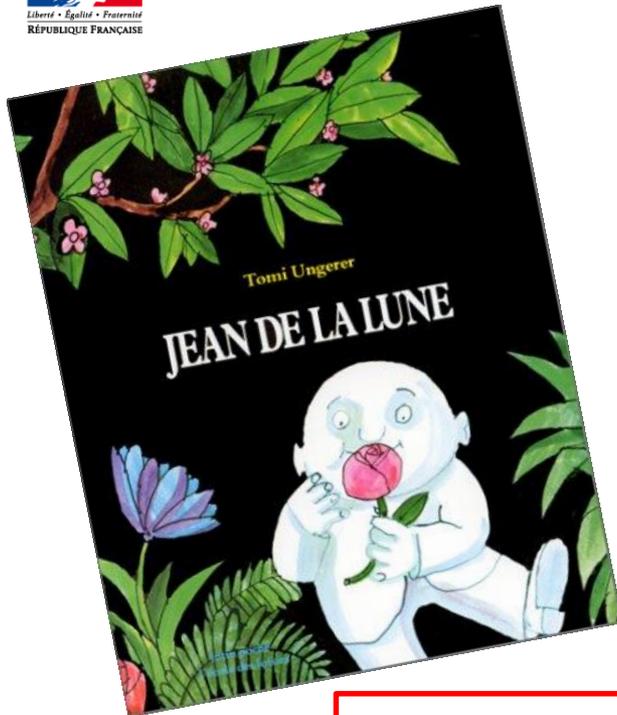
## *Développer la culture de la sécurité et de l'engagement*

### Accord-cadre « Protection – Prévention – Engagement » Août 2016

Renforcement d'une culture  
commune de la sécurité

Développement des comportements  
civiques et solidaires et du sens de la  
responsabilité individuelle et collective

Développement de la culture du risque et la sensibilisation  
des élèves aux problématiques de sécurité intérieure



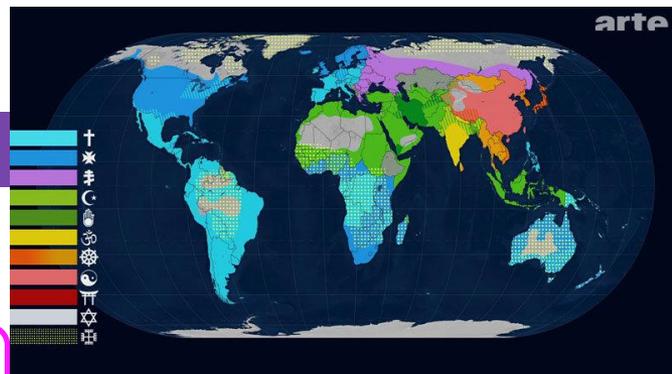
Comprendre la  
notion de risques

Prendre  
conscience des  
dangers

Connaitre la  
cause de certains  
dangers liés à des  
actes terroristes

Apprendre à en  
parler

# Eduquer à la sécurité



Apprendre à réagir en situation de crise

Se protéger

Protéger les autres

Connaître les consignes de mise en sécurité

Connaître les lieux dans et à proximité de l'école

Savoir gérer ses émotions

Connaître les gestes qui sauvent

Prendre des responsabilités et s'engager

# Premier bilan des exercices

3 exercices incendie + 3 exercices attentat intrusion

Transmettre les dates des exercices et les compte-rendus des exercices.

Transmettre les PPMS sous forme numérique.



Les exercices attentats – intrusions

1. Se cacher en classe
2. Se mettre à l'abri sur un temps de récréation
3. Fuir (à préciser)

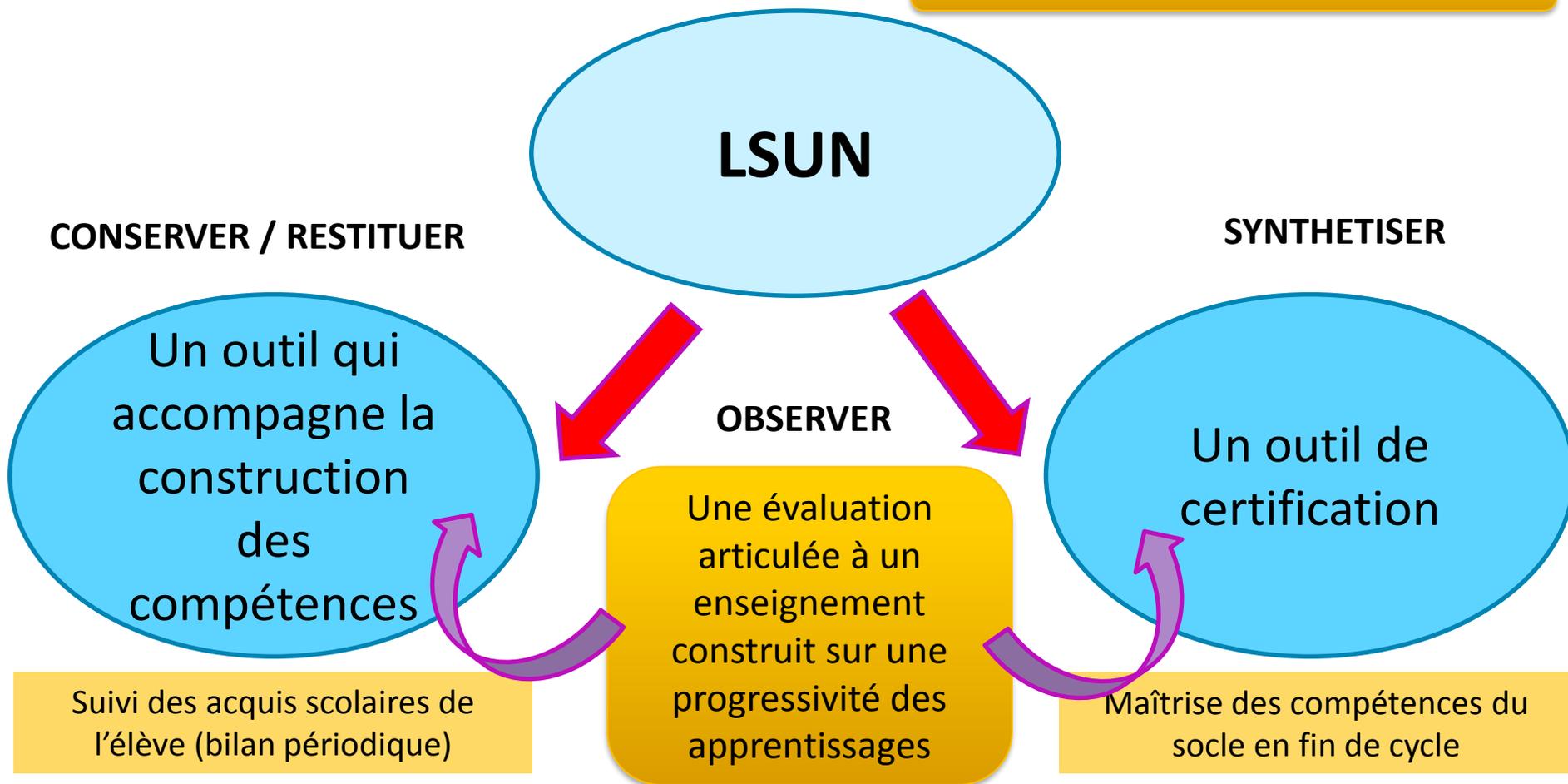
**Premier bilan**

[..\exercices PPMS\Sécurité grille analyse des exercices 10 16.docx](#)

## 4:Le numérique au service de la pédagogie

Fiche technique DGESCO

Evaluer par compétences



## ECHEANCIER

juillet 2016

version 1 de généralisation (bilans périodiques, positionnements)

novembre  
2016

version 2 (mises à jour, paramétrages, transferts)

février 2017

version 3 (recueil d'attestations, mises à jour)

avril 2017

version 4 (bilans de cycle, mises à jour)

## DIRECTEUR D'ECOLE

### *En début d'année scolaire*

Effectuer les différents paramétrages :

- En cas de changements dans celles-ci, synchroniser la base élèves et la base enseignants avec le Livret scolaire ;
- Paramétrer les périodes ;
- Sélectionner le type d'import en cas d'utilisation d'un logiciel privé de suivi des acquis des élèves.

### *En cas de déménagement d'un élève, ou, pour tous les élèves, en fin de cycle 2 et, au cycle 3, à la fin de la classe de CM2*

- S'assurer que le livret scolaire est complet ;
- Effectuer les transferts vers l'application nationale, en cas d'utilisation de logiciels privés de suivi des acquis (il est fortement recommandé d'opérer ces transferts le plus régulièrement que possible, sans attendre un départ, la fin du cycle 2 ou la fin du CM2 : idéalement à la fin de chaque période ou au moins à chaque fin d'année scolaire) ;
- Verrouiller et éditer les bilans ;
- Consulter le rapport d'exécution.

## PROFESSEUR DES ECOLES

***Saisir, collectivement ou individuellement selon le type de données :***

- Les acquis des élèves ;
- Les éléments du programme travaillés ;
- Les appréciations ;
- Les parcours éducatifs ;
- Des bilans de fin de cycle qui rendent compte des acquis scolaires de l'élève, à l'issue du cycle, dans sa maîtrise du socle commun, par une appréciation littérale associée au positionnement (quatre échelons : « 1. Maîtrise insuffisante », « 2. Maîtrise fragile », « 3. maîtrise satisfaisante », « 4. Très bonne maîtrise ») au regard de son niveau de maîtrise des huit composantes du socle commun;
- Des attestations délivrées par l'école ou le collège

## LES ELEVES ET LES FAMILLES

**Consulter, sauvegarder et télécharger**, en fonction des délais de conservation validés par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

- les bilans périodiques du cycle en cours et de l'année précédente ;
- les bilans de fin de cycle précédents ;
- les attestations délivrées.

:

Accès direct via Internet grâce aux téléservices qui seront progressivement disponibles à partir de décembre 2016

[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/College\\_2016/05/1/FicheTechLSU\\_Dir\\_PE\\_630051.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/College_2016/05/1/FicheTechLSU_Dir_PE_630051.pdf)



**Faisons le point:  
Où en êtes vous du paramétrage de LSUN?**

**Comment gérer la présentation du bulletin scolaire de  
l'élève à la fin du trimestre?**

**Quelles autres questions se posent ?**

# Un ENT qu'est-ce que c'est?

Un espace numérique de travail est un ensemble intégré de services numériques, choisi, organisé et mis à disposition de la communauté éducative par l'établissement scolaire.

**EDUSCOL**

## L'ENT, c'est :

**Un espace collectif de travail**

pour la communauté  
éducative au sens large

**Un espace personnalisé**

tout le monde n'a pas  
accès aux mêmes  
informations

**Un espace  
sécurisé**

Sécurisé par un  
«login et mot de  
passe»  
personnels.



①

## Informer les parents de la mise en place de l'ENT

Document disponible sur le site départemental

[courrierParents-ENT.pptx](#)



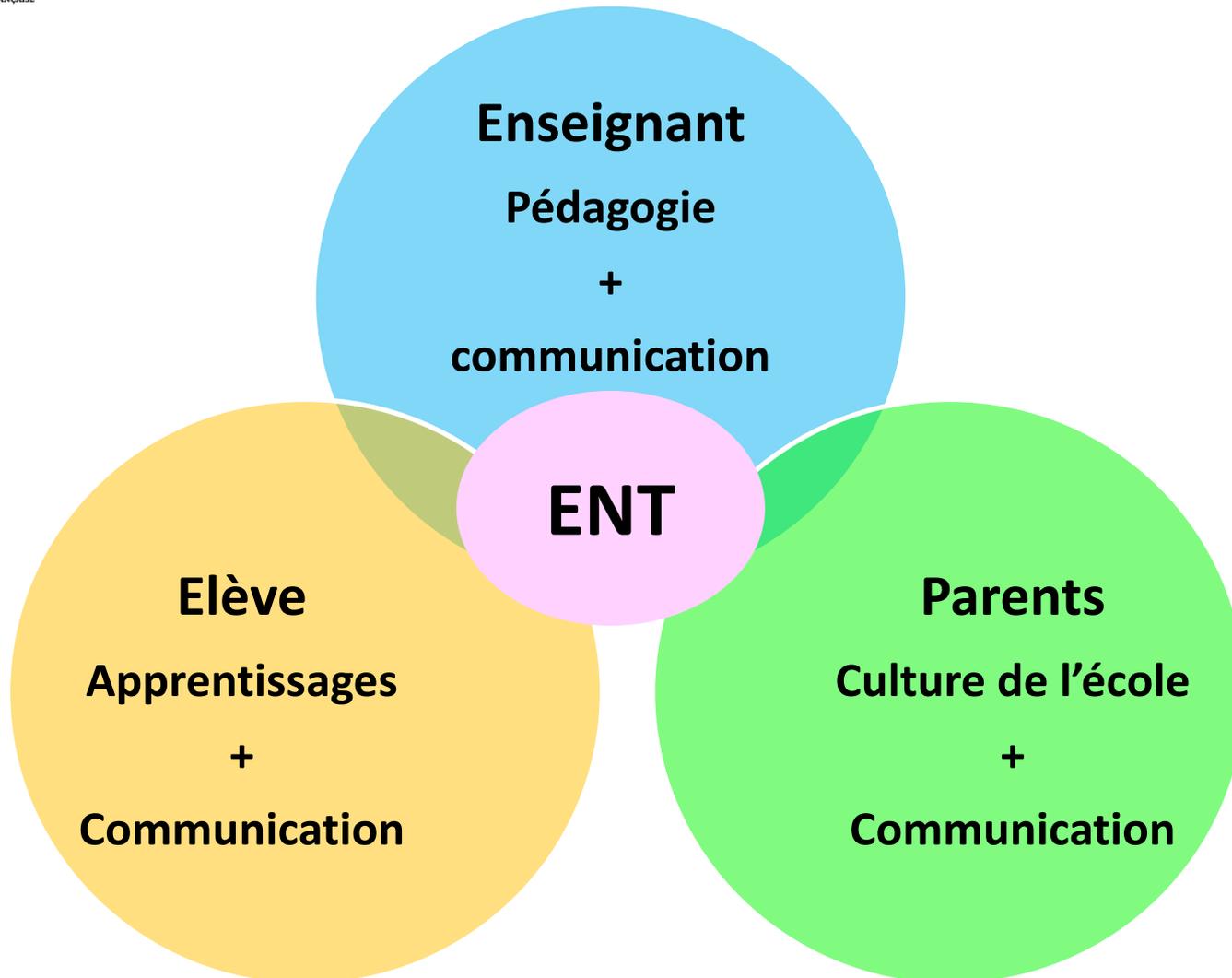
②

## Demander les autorisations

Documents disponibles sur le site départemental

- ✓ Autorisation d'enregistrement de l'image/de la voix  
[Autorisation-captation-image-mater.pdf](#)
- ✓ Autorisation d'utilisation de photographies et de travaux d'élèves réalisés dans le cadre d'un blog de classe  
[Autorisation-photo-et-travaux-blog\\_2015 \(1\).pdf](#)
- ✓ Demande d'autorisation de diffusion de photographies, sons, productions, vidéos

[autorisations-diffusion.pdf](#)



Parents  
Culture de l'école  
+  
Communication

-Une **communication plus aisée** avec l'école  
-Un **accès permanent** à toutes les informations qui concernent la vie de l'élève dans l'école

-Accompagner l'élève dans son travail scolaire et donner accès à la culture de l'école

**Enseignant**  
**Pédagogie+**  
**communication**

**DONNER DU SENS AUX APPRENTISSAGES**

Diversifier les pratiques  
pédagogiques

Assurer la continuité  
pédagogique

Développer une citoyenneté numérique

**Communication**

Un **accès permanent** à toutes les informations qui concernent la vie de  
l'élève

**Elève**  
**Apprentissages**  
**+**  
**Communication**

**DONNER DU SENS AUX APPRENTISSAGES**

Construire des compétences

Développer l'autonomie des  
élèves

Construire la citoyenneté  
numérique